

Prison : le contre-exemple américain

LE MONDE | 29.06.2014 à 15h16 • Mis à jour le 10.07.2014 à 14h39 |

Par Nicolas Duvoux (Sociologue, maître de conférences à l'université Paris-Descartes ; chercheur associé à Sciences Po)



| AFP/STR

Au 1^{er} avril, la France comptait 68 859 détenus, établissant un nouveau « record » du nombre de prisonniers dans l'Hexagone. Avec la réforme pénale portée par la garde des sceaux, Christiane Taubira, la France semble sortir d'une politique sécuritaire misant sur l'augmentation de l'incarcération pour réduire la délinquance.

Celle-ci s'était largement inspirée d'un « modèle » américain de lutte contre le crime. Hélas, les Etats-Unis constituent un contre-exemple qui illustre en réalité les effets délétères d'une politique d'incarcération de franges entières de la population . Même si le degré d'application des politiques répressives y est sans rapport avec celui que connaît la France, le cas américain montre la nécessité de la recherche de solutions alternatives.

710 incarcérés sur 100 000 habitants aux Etats-Unis, 123 sur 100 000 personnes placées sous écrou en France

Rappelons d'abord quelques chiffres. Avec près de 2,3 millions de détenus (tous établissements, fédéraux, nationaux et locaux, confondus) pour une population d'environ 315 millions d'habitants, les Etats-Unis ont le taux d'incarcération le plus élevé du monde (710 personnes sur 100 000 en 2012, à comparer aux 123 sur 100 000 personnes placées sous écrou en France en 2014).

[Lire aussi : Une surincarcération des Français musulmans](#)

[\(/societe/article/2014/06/29/une-surincarceration-des-francais-musulmans_4447503_3224.html\)](#)

Les dernières décennies ont été marquées aux Etats-Unis par un durcissement considérable de la politique pénale. La criminalisation des délits liés à la consommation et au trafic de drogue, la généralisation des peines planchers, pouvant aller jusqu'à la perpétuité pour trois délits, fussent-ils mineurs (*Three-Strikes Laws*), dans certains Etats, l'allongement des peines ont contribué à cette augmentation du nombre de détenus.

Depuis le début des années 2010, la situation s'est stabilisée et la population pénitentiaire a même commencé à diminuer (passant de 758 personnes sur 100 000 incarcérées en 2008 à 710 en 2012), mais elle reste à un niveau historiquement très élevé. Si l'incarcération a pu sembler réduire la criminalité qui

avait atteint des niveaux très élevés dans les années 1990, la corrélation n'a jamais été rigoureusement établie et les « retours » de cette politique sont aujourd'hui beaucoup plus controversés, y compris en termes de sécurité publique.

La prison : 80 milliards de dollars (58 milliards d'euros) par an

Nombre de recherches montrent que les effets de l'incarcération de masse sont complexes et hautement problématiques. L'incarcération coûte d'abord cher (80 milliards de dollars par an en 2010 selon le think tank Brookings Institute) et diminue d'autant les fonds disponibles pour d'autres postes (prévention, mais aussi éducation) au niveau fédéral et dans les Etats. Surtout, elle contribue, au-delà de la situation des prisonniers, à renforcer les inégalités sociales.

Lire aussi : [La surpopulation carcérale, un problème inextricable en période de disette budgétaire](http://societe/article/2013/09/28/la-surpopulation-carcerale-un-probleme-inextricable-en-periode-de-disette-budgetaire_3486334_3224.html) (/societe/article/2013/09/28/la-surpopulation-carcerale-un-probleme-inextricable-en-periode-de-disette-budgetaire_3486334_3224.html)

Loin d'être uniforme, le risque d'être emprisonné est en effet très différencié du point de vue de la race, du genre et de la classe. Le phénomène connu sous le nom d'incarcération de masse recouvre en fait ce que le sociologue et professeur à l'université de Berkeley en Californie Loïc Wacquant a appelé une « *hyperincarcération* » des hommes pauvres et non blancs (prioritairement les Afro-Américains). Celle-ci est l'envers de leur fragilisation socio-économique. A tel point que l'incarcération est devenue une étape normale du parcours de vie pour les strates les moins qualifiées des populations africaines-américaines.

Pour les hommes noirs sans diplôme, la probabilité d'être incarcéré au cours de leur existence est de 60 %.

Les populations vivant dans les quartiers où la pauvreté est concentrée sont ainsi surexposées, de manière absolument disproportionnée, à l'incarcération. Selon les calculs du sociologue de l'université Harvard Bruce Western, pour les hommes noirs sans diplôme, la probabilité d'être incarcéré au cours de leur existence a été évaluée à 60 %. Ce taux va jusqu'à 70 % pour les cohortes nées entre 1975 et 1979. Pour celles-ci, la prison représente à peu près la même chose que le service militaire pour les cohortes arrivées à l'âge adulte au début des années 1940 : un passage obligé du parcours de vie.

Cependant l'effet de la prison est de beaucoup plus longue portée. Elle prend un caractère structurel, parce que cette politique d'incarcération massive dure depuis trois décennies et que les peines se sont rallongées. La prison devient une étape normale et attendue. L'incarcération est donc un phénomène dont l'effet historique est aussi structurant que le développement de l'éducation supérieure a pu l'être après la guerre : elle affecte des cohortes entières de jeunes hommes défavorisés. Si son ampleur est comparable, son effet sur les catégories les plus défavorisées est par contre inverse : alors que l'éducation a accru les perspectives de mobilité dans les milieux modestes, l'incarcération réduit celles-ci en aggravant les effets de la naissance dans un milieu pauvre. La prison différencie ainsi désormais la vie des jeunes hommes noirs pauvres de celle des autres plus que d'autres étapes de la vie : service militaire, mariage, etc.



| AFP/JEAN-SEBASTIEN EVRARD

Du fait de ses proportions, l'incarcération a des effets structurants jusque sur la démographie, l'économie et les modes de vie. C'est la force de travail des membres de cette population et donc leur capacité à subvenir à leurs propres besoins ainsi qu'à ceux de leur famille qui sont mis en cause. Le chômage et le sous-emploi frappent, de manière endémique, les centres urbains où sont concentrés les pauvres noirs (et latinos) depuis plusieurs décennies. Ils ont fortement contribué à l'augmentation de la criminalité et de l'incarcération, mais cette dernière contribue, en retour, à empêcher toute stabilisation économique, sans même parler de progrès économique et social pour ces populations.

Des recherches, parmi lesquelles celles de Megan Comfort de l'université de San Francisco, montrent ainsi que les répercussions, directes et indirectes, de l'incarcération se font sentir sur tous les aspects de la vie de ces quartiers.

3 % des enfants américains ont un parent en prison

Dans de nombreuses familles, les enfants sont privés d'un ou de leurs deux parents sur de longues périodes (3 % des enfants américains ont un parent en prison) ; les conséquences pour les conjoint(e)s dépourvu(e)s du soutien de leur partenaire sont délétères sur la longue portée. Par le caractère systématique des abus, entre détenus ou par l'administration, qui y sont commis, la prison contribue à la diffusion de maladies sexuellement transmissibles, comme le VIH, dans les communautés les plus défavorisées. Interdits de logement social et pénalisés dans leur accès à l'emploi par des fichiers qui informent les employeurs de leur passé, les anciens détenus n'ont souvent d'autres ressources que de reproduire les comportements qui les ont conduits en prison.

Des effets plus diffus, en termes de santé mentale, de violences interpersonnelles et de façonnement de la culture de la rue, sont aussi constatés. Par la multitude des formes d'interaction qu'elle occasionne – arrestations, déplacement des enfants, contacts entre prisonniers et entre prisonniers et leurs familles, etc. –, la prison alimente d'autant l'instabilité qui caractérise les quartiers les plus pauvres du pays.

L'emprise de l'institution carcérale est si forte que celle-ci en vient, par contrecoup, à faire l'objet de demandes sociales de plus en plus importantes : la prison redistribue aujourd'hui des ressources aux populations défavorisées. Elle « libère » les femmes de conjoints violents et assure le suivi sanitaire de populations qui en sont par ailleurs dépourvues. Les prisons sont aujourd'hui des hospices insalubres et inconfortables pour de nombreuses personnes âgées. Leur rôle dans ce domaine ira croissant à mesure que les condamnés à de longues peines au cours des décennies précédentes vieilliront dans leurs cellules. Elle assure des fonctions très larges dans la société.

Employant 800 000 personnes, la prison est devenue un intérêt économique majeur

La prison est enfin devenue un intérêt économique majeur. Le complexe carcéral emploie directement plus de 800 000 personnes, soit plus que l'industrie automobile. L'Association américaine pour les libertés civiles (ACLU) indiquait en 2011 que la recherche du profit à travers la prison était une des principales causes de cette inflation carcérale. Les intérêts élaborés autour de l'emprisonnement d'une partie de la population sont aussi parmi les facteurs les plus délicats à endiguer. La dimension politique du phénomène reste pourtant centrale.

Des voix s'élèvent désormais, jusque chez les experts et hommes politiques conservateurs, pour critiquer l'ampleur de l'incarcération, notamment pour les délits non violents. Des évolutions ont commencé à infléchir la politique répressive mise en oeuvre depuis le début des années 1980, d'autres pas sont envisagés dans cette direction. Très prosaïquement, la récession a asséché les fonds nécessaires à la construction et à l'entretien des prisons, quand ce ne sont pas les forces de police elles-mêmes qui n'ont plus les moyens de faire leur travail.

Malgré ces corrections, la tendance ne pourra pas s'inverser rapidement. La longueur des peines, la prévalence maintenue de la recherche d'une politique pénale dissuasive (*Tough on Crime*, « dur contre le crime ») dans un contexte de forte polarisation politique, mais aussi l'importance des intérêts économiques structurés autour du maintien d'une politique pénale assurant un « flux » suffisant de prisonniers dans les établissements construits et administrés par des firmes privées empêchent d'envisager une brusque diminution. Le choix de l'emprisonnement comporte ainsi une dimension d'irréversibilité.

Au-delà même de la réforme pénale, l'exemple américain devrait alimenter un débat allant au-delà des polémiques sur le supposé laxisme de ceux qui signalent les dangers de l'inflation carcérale. Il faut interroger l'ensemble des effets de la poursuite d'une politique pénale conduisant à une augmentation de la population incarcérée.

La prison reflète et renforce l'exposition différentielle des catégories de la population aux risques sociaux : les détenus en France sont souvent des hommes, relativement jeunes, démunis, sans emploi et les étrangers sont surreprésentés. Les différences d'exposition ne sont cependant pas toutes mesurées ni mesurables en l'état. La surexposition des populations aux différents risques sociaux en fonction de l'origine ou de la religion ne peut être mesurée grâce à des statistiques officielles, interdites à quelques enquêtes récentes près, dont l'enquête « Trajectoires et Origines » de l'INED et l'Insee.

Surincarcération des Français musulmans

Dans ce contexte, il n'est pas anodin que ce soit un journal américain, le *Washington Post*, qui ait évoqué une surreprésentation des musulmans parmi les détenus en France, à un niveau supérieur à celui des autres pays européens (on compterait ainsi de 60 % à 70 % pour une population de musulmans de 12 % en France environ, selon le quotidien alors que ce « taux » serait, selon la même source, de 11 % de la population détenue pour 3 % de la population en Grande-Bretagne).

Si certaines populations ont des occasions plus fréquentes d'entrer en délinquance, c'est du fait des circonstances économiques et sociales – avec les conséquences psychiques qui leur sont souvent liées – et sur lesquelles la prison jette une lumière crue en même temps qu'elle les renforce.

Les signes convergent pour montrer que si les proportions du phénomène de l'incarcération en France et aux Etats-Unis n'ont rien de commun, les logiques sociales sous-jacentes manifestent des proximités qui incitent à prendre au sérieux l'exemple américain. Les enjeux de la politique pénale dépassent de ce fait le sort réservé aux délinquants. Ils portent sur un modèle de société où l'incarcération va de pair avec un renforcement des inégalités et de leurs effets sur les populations les plus défavorisées.

Nicolas Duvoux (Sociologue, maître de conférences à l'université Paris-Descartes ; chercheur associé à Sciences Po)

Nicolas Duvoux

Né en 1980, Nicolas Duvoux est sociologue, maître de conférences à l'université Paris-Descartes (Centre de recherche sur les liens sociaux). Il est également chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Sciences Po) et rédacteur en chef de *Laviedesidées.fr*. Il a publié *Le Nouvel Age de la solidarité* (Seuil, 2012) et *L'Autonomie des assistés* (PUF, 2009).